

DISCOURS DE RENTREE PARLEMENTAIRE DU PRESIDENT JOSE HAPPART

20 septembre 2006

Monsieur le Ministre-Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Merci de la confiance qu'une fois de plus vous m'avez témoignée et m'élisant à la tête de notre assemblée.

La session qui s'ouvre entame la seconde moitié de notre législature. Si ce n'est pas encore le temps des bilans, c'est toutefois toujours le temps des projets.

Vous êtes maintenant, vous les jeunes élus de 2004, en pleine possession de votre fonction parlementaire dont vous avez pu en comprendre les contraintes et les devoirs.

Plus que jamais, épaulé par les membres du Bureau du Parlement, je vais me consacrer à l'établissement des meilleures conditions de travail qui vous permette d'exercer au mieux le mandat que vous tenez légitimement de nos concitoyens wallons.

Nous allons poursuivre l'action entreprise lors de la précédente session qui visait à vous permettre de disposer de moyens techniques de travail modernes.

C'est ainsi que la salle des séances plénières de commissions sera restructurée et rééquipée des derniers appareillages audio-visuels et informatiques, en même temps que les autres salles de commission se verront dotées d'un système d'enregistrement des débats permettant la mise à disposition encore plus rapide de nos débats sur notre site Internet.

De même, en 2007 sera achevée la refonte de notre système informatique qui permettra l'intégration en un seul réseau facilement accessible de tous nos moyens informatiques.

Déjà depuis 2005 les questions écrites – et leurs réponses - sont inscrites en temps réel sur notre site Internet. A ce propos, j'ai noté avec satisfaction que les ministres ont montré plus d'empressement à répondre aux questions qui leur sont adressées.

2

Depuis quelques mois, il en va de même des comptes-rendus analytiques, que vous pouvez télécharger le lendemain des débats depuis le même site. Enfin, dans le courant de l'année qui vient, il en ira de même des comptes-rendus intégraux.

Au-delà de la rapidité de l'information, cette pratique a réduit – et réduira encore – considérablement la quantité de papier consommée par notre assemblée. Puis-je saisir l'occasion pour plaider auprès de vous une utilisation accrue de ces moyens de communications informatiques ?

Je voudrais aussi que vous participiez activement à la volonté du Bureau du Parlement de mieux faire connaître notre assemblée et de l'ouvrir aux activités citoyennes, tels que le concours scolaire lancé cet automne ou les manifestations culturelles ou scientifiques de qualité que nous nous efforçons d'encourager et d'accueillir dans nos murs.

Mon souhait est d'élargir encore nos relations avec d'autres régions et pays d'Europe, mais aussi sur d'autres continents. Il est important d'être connu à l'extérieur de nos frontières afin de vivre, au lieu de subir, la mondialisation. Le monde bouge : à défaut d'être seul en tête, il importe d'être à la tête du peloton.

A ce titre, la Région wallonne préside depuis juillet et pour 18 mois, le Conseil parlementaire inter-régional réunissant les représentants du Grand-Duché de Luxembourg, de la Lorraine, de Rhénanie Palatinat, de Sarre et de Wallonie. Cette Grande Région représente plus de 13 millions d'habitants qui avancent vers un destin commun. Désormais, la Communauté française et la Communauté germanophone sont associées à nos travaux.

Mais je ne peux oublier quelle est notre fonction première : celle de législateur décréteur, voire de constituant. J'en ai parlé ce samedi : nous avons devant nous la tâche, combien exaltante et fondamentale de définir la structure constitutionnelle de notre région, dans le respect de la tolérance et de la démocratie. Un projet de constitution régionale est déposé : nous avons la responsabilité de ne pas le laisser en friche. L'image du monde politique a été particulièrement ternie ces derniers mois par des pratiques inacceptables qui ont jeté l'anathème sur tous pour les fautes commises par quelques-uns. Nous devons redorer notre image par un travail sérieux, sans fard et sans détour.

Avant d'en terminer, je voudrais, mes chers collègues, vous adresser une pressante recommandation : la session qui s'ouvre verra deux élections : l'élection communale et provinciale dans quinze jours, ainsi que l'élection fédérale en 2007, scrutin qui ne sera pas sans effet sur l'avenir de notre région.

Ne laissez pas ces circonstances vous distraire de ce qui est votre prérogative mais surtout votre devoir : veiller aux intérêts de notre région et de tous ses habitants.

Je vous souhaite bon travail.

José Happart